© Drogues Info Service - 18 juin 2025

Vos questions / nos réponses

Aider une alcoolique

Par Profil supprimé Postée le 26/06/2019 10:56

Bonjour, j'ai 15 ans et ai un petit frère de 12 ans qui a un comportement compliqué.
J'ai perdue mon père d'un cancer il y a 2 ans.

Ma mère a toujours bu, elle avait de gros problèmes d'alcool quand il était malade. Elle était constamment en état d'ivresse même sans boire.
Ensuite elle s'est reprise en main à sa mort et limitait sa consommation. Mais depuis un petit moment elle recommence, je la sens resombrer. Elle s'est cassée le genoux le mois dernier en chutant et ne fais dès lors, que boire. Elle bois sans arrêt, me demande à boire insulte si elle n'a pas son verre de vin.

Je me sens desoeuvrée, je ne sais plus quoi faire. Il y a 5j j'ai appelles les urgences car elle faisait une crise d'épilepsie. (Elle était connue, en ayant fait 4 avant.)
Elle ne fait que tomber, ne se souviens plus de rien, perd ses mots, change de comportement passe du "mon trésor " à "Salope" en une fraction de seconde.

Ils lui ont donné des médicaments pour la crise d'épilepsie mais elle en a pris un autre que l'on lui avait administré le mois dernier. (Sensé être fini.)

Là elle dors dans la cuisine par terre parce que je n'ai pas réussie à la relever. C'est la 3eme fois qu'elle tombe aujourd'hui.. J'ai peur.

Auparavant elle a déjà eu un accident léger de la route avec moi et mon frère à cause de sa. Elle dors très peu et pète un câble.

Aidez moi. Comment la soigner ? Comment l'aider ?

Elle dit tout le temps qu'elle n'a pas besoin de personne, s'énerve si je lui dis qu'elle est alcoolique ou me répond "je bois parce que vous êtes des enculés" je me sens coupable. Je ne sais pas quoi faire et elle me rabaisse si j'essaye de demander de l'aide..

Elle m'a empêchée de voir ma psychologue en considérant qu'elle était mauvaise et me retourner le cerveau. Depuis, elle dis que j'ai changée en devenant une débile..

Que faire ?

Mise en ligne le 27/06/2019

Bonjour,

La situation que vous décrivez est très préoccupante et nous comprenons bien votre désarroi. Il est effectivement extrêmement compliqué d'aider une personne qui n'a pas conscience de son besoin d'aide ou ne souhaite pas être aidée.

Partant du postulat que l'alcool vient fréquemment en réponse à une souffrance, on peut penser que votre mère a conscience de sa difficulté avec l'alcool mais on peut penser également qu'elle ne parvient pas à faire autrement malgré tout. Si nous entendons bien votre volonté d'aider votre mère, vous ne pouvez faire les choses à sa place et il est possible que vous ne puissiez pas l'aider sur la question de ses souffrances.

A la façon dont vous le décrivez, l'évocation de sa situation "d'alcoolique" génère de la colère et des insultes. Aussi il nous semblerait préférable de ne pas évoquer avec votre mère la question de l'alcool. Cela permettrait d'une part de vous protéger de ces violences verbales, d'autre part de ne pas en rajouter à une image peut être dégradée d'elle-même de femme et mère "alcoolique" générant fréquemment un sentiment de honte et de la culpabilité.

Votre père est décédé et vous n'indiquez pas les relais adultes possibles entre famille et amis mais il nous paraît essentiel de ne vous entourer de personnes qui vous apportent du soutien et de ne pas rester seule dans cette situation.

De même que nous n'avons pas connaissance de la manière dont votre mère vous empêche de voir la psychologue mais nous nous permettons d'insister sur la nécessité pour votre frère et vous-même de pouvoir bénéficier d'une aide et d'un suivi afin de ne pas rester seuls à gérer cette situation préoccupante.

Il existe des consultations individuelles, confidentielles et gratuites pour les jeunes enfants d'usagers d'alcool ou de drogues. Vous êtes totalement libres de vous y rendre si vous le souaitez. Ils pourrons vous aider à trouver des pistes pour vous et votre mère face aux différents problèmes. Nous vous joignons deux liens ci-dessous.

Par ailleurs, si vous souhaitez aborder la question sous forme d'échanges, vous pouvez également nous joindre de façon anonyme tous les jours de 8h à 2h (appel non surtaxé) au 0980 980 930 ou par chat via notre site de 14h à minuit.

Bien cordialement

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes :

Maison Départementale des Adolescents de la Haute Garonne

16 rue Riquet
31000 TOULOUSE

Tél : 05 34 46 37 64
Site web : urlz.fr/eLed
Accueil du public : Permanences de premier accueil : sur rendez-vous Lundi, Mardi, Vendredi / sans rendez-vous Mercredi de 13h à 18h A Cazères les Mercredis après-midi tous les quinze jours sur rendez-vous
Consultat° jeunes consommateurs : Sur Rendez-vous uniquement, orientation après un premier accueil de l'équipe.
Secrétariat : Du Lundi au Vendredi de 9h à 12h et de 13h à 18h Le Mercredi de 9h à 18h

Voir la fiche détaillée

Point Ecoute Prévention ARPADE

39 bis rue de Cugnaux
31300 TOULOUSE

Tél : 05 61 42 91 91
Site web : www.arpade.org/point-ecoute/
Secrétariat : Mardi au vendredi 14h/18h
Accueil du public : Mardi au vendredi 14h/18h
Consultat° jeunes consommateurs : Consultation sur rendez-vous, prendre rendez-vous par téléphone ou par mail : cjc@sas-arpade.org

Voir la fiche détaillée

En savoir plus :

- Aider vos proches